

10 FÉVRIER 2024

TUMBLING

Entrée : Public 8€

Gratuit pour les -12 ans

Licenciés 6€

CHAMPIONNAT INTERDÉPARTEMENTAL ET SÉLECTIVE INTERRÉGIONALE EST

Cité des Sports
27 Avenue François Mitterrand, 57 290 Fameck



COMITÉ
RÉGIONAL
GRAND EST

serviclubs
le réflexe des clubs

GYMNOVA

RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST
Intégration régionale européenne
à la culture et l'engagement
du territoire

CROS
GRAND EST

VILLE DE
fameck

FFG

Dossier Club

Dossier Technique

L'Association Gymnique Fameckoise, la Ville de Fameck et le Comité Régional Grand Est de la Fédération Française de Gymnastique sont heureux de vous accueillir à Fameck.

Cette compétition est ouverte à tous les licenciés 2023-2024 pour les clubs affiliés des Comités Régionaux FFG des régions concernés.

Elle est sélective pour les Championnats de France Filières Performance et Elite en Tumbling.

Cette compétition se déroulera conformément aux Règlements techniques 2023-2024 de la Fédération Française de Gymnastique.

Ce dossier club regroupe toutes les informations nécessaires pour que votre accueil se passe dans les meilleures conditions :

- Date et lieu de la compétition
- Modalités d'engagement
- Informations techniques diverses.
- Accueil
- Restauration
- Accréditations



Contacts

Club

Association gymnique Fameckoise

Tél : 03 82 59 49 29

Email AGF: agf.gymfameck@wanadoo.fr

FFG:

Marion LIMBACH -TARIN

Email : marion.limbach-tarin@ffgym.fr

Comité Grand Est :

Gael Meyer

Email : gael.meyer@ffgym.fr

Responsable technique Club

Mathias Leclancher

Tel : 06 95 57 79 90

Email: mathiasleclancher@icloud.com



Engagements

Date de forclusion : Lundi 15 janvier 2024

Engagements des gymnastes :

Les gymnastes doivent être engagés via Engagym avant le 15 janvier (23h59).

Tarifs

Performance : 29,25 euros par gymnaste

Elite : 39,00 euros par gymnaste

Procédure d'engagement des juges

Les juges doivent être engagés via Engagym pour le 15 janvier.

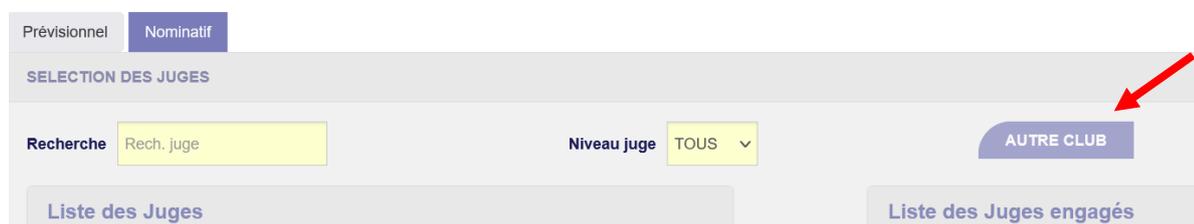
Procédure d'engagement des juges

Les clubs engagent leurs juges dans engagym **avant le 15 janvier** (Case juge en bout de ligne de l'évènement dans Engagym).



Prév.	Nom.	Juge
🔍	🔍	🔍

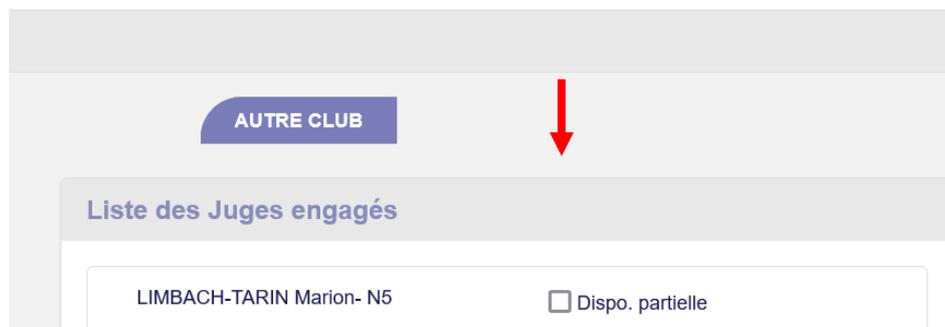
Même procédure pour les clubs qui souhaitent inscrire un juge non licencié dans leur club (cliquer sur « autre club »).



Dans le cas où un club ne connaît pas le nom du juge qui officiera, il engage un juge prévisionnel avant la date limite. Le « juge prévisionnel » devra être mis à jour par un « juge nominatif » dans les meilleurs délais.



Dans le cas d'un club qui souhaite donner une information complémentaire au responsable des juges de l'évènement (par exemple 2 juges engagés : 1 pour la Filière Elite, le second pour la Filière Nationale), cocher la case dispo partielle et inscrire les précisions dans la fenêtre qui s'ouvre puis valider.



Règlement des engagements

Les engagements sont à payer pour le **7 février** :

Accréditations

Les demandes d'accréditations dirigeant et entraîneurs se font via Engagym comme pour les gymnastes.

A l'accueil des clubs, chaque responsable de club se verra remettre les accréditations suivantes :

- 1 accréditation dirigeant (s'il en a fait la demande sur Engagym)
- 1 accréditation par gymnaste engagé
- 1 accréditation par juge engagé via le formulaire
- 1 accréditation par entraîneur (s'il en a fait la demande via Engagym)



Le nombre d'accréditations entraîneurs pour chaque club est défini par le nombre de gymnastes :

- 1 entraîneur pour 1 ou 2 gymnastes
- 2 entraîneurs pour 3 à 8 gymnastes
- 3 entraîneurs pour 9 à 14 gymnastes
- 4 entraîneurs pour 15 gymnastes et +



Programme prévisionnel

Le planning prévisionnel est disponible sur le site de la FFGYM sur la page du calendrier de la compétition. Le planning définitif sera diffusé à ce même endroit mi-janvier.

SAMEDI 10 FEVRIER – ouverture de la salle à 8h00

Réunion des juges :	8h30
Début de la compétition :	10h
Palmarès 1 :	12h30
Palmarès 2 :	18h

Informations techniques diverses



Forfaits :

- Forfait déclaré avant la date de forclusion des engagements : pas de droits d'engagements à régler, pas d'amende.
- Forfait justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagements conservés. Un justificatif doit être fourni (certificat médical, etc...)
- Forfait non déclaré ou forfait non justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés, amende.

Le forfait est à déclarer via l'application Engagym.



Vérification des licences

ATTENTION : Les licences des athlètes et entraîneurs seront vérifiées à l'entrée de la salle d'échauffement.

L'entraîneur devra les avoir avec lui. Elles devront comporter les photos des athlètes présents.

Certificat médical Elite

- Certaines catégories nécessitent un certificat Médical Elite. Ce certificat doit être envoyé à la Fédération Française de Gymnastique à certificatmedicalelite@ffgym.fr avant le 2 février.
- Les gymnastes dont le certificat n'a pas été envoyé à la FFGYM doivent fournir ce certificat sur le site de la compétition sans quoi ne seront pas autorisés à concourir.

Accès plateau de compétition :

L'accès au plateau de compétition n'est autorisé qu'aux compétiteurs, aux entraîneurs et aux juges. Les compétiteurs doivent maintenir l'espace de compétition dégagé de leurs effets personnels.

Entraînement plateau

Un entraînement plateau sera possible le vendredi de 17h à 20h. Accès libre.



Modalités de compétition

Echauffements

Échauffement articulaire en zone d'échauffement. Echauffement spécifique sur la piste de compétition.

Les gymnastes auront accès à leur zone d'échauffement 1h avant leur entrée en compétition.

Lieu de compétition

Cité des sports

Association Gymnique Fameckoise

27 avenue François Mitterrand,

57 290 Fameck

Tél : 03 82 59 49 29

E-mail : agf.gymfameck@wanadoo.fr

***Attention :** Les places de parking sont en nombre très limité autour de la salle. Il est indispensable de se garer sur le parking public qui se trouve en face de la salle de gymnastique du club, 7C ru Antoine de Saint Exupéry – qui se trouve à 2 mn à pied de la salle.*

Accueil des délégations, juge et officiels

L'accueil se fera dans le hall de la salle Lucie Laurent (salle de compétition).

- **De 16h30 à 19h30 le vendredi 9 février**
- **à partir de 8h00 le samedi 10 février**

Une caution vous sera demandée lors de la récupération des badges, tous les badges non rendus entraineront une facturation de 3 euros supplémentaire par badge.



Billetterie

L'entrée public sera payante.

Vous pourrez acheter vos billets à l'entrée du site de compétition au tarif de :

8 euros (Entrée gratuite pour les enfants de moins de 12 ans)

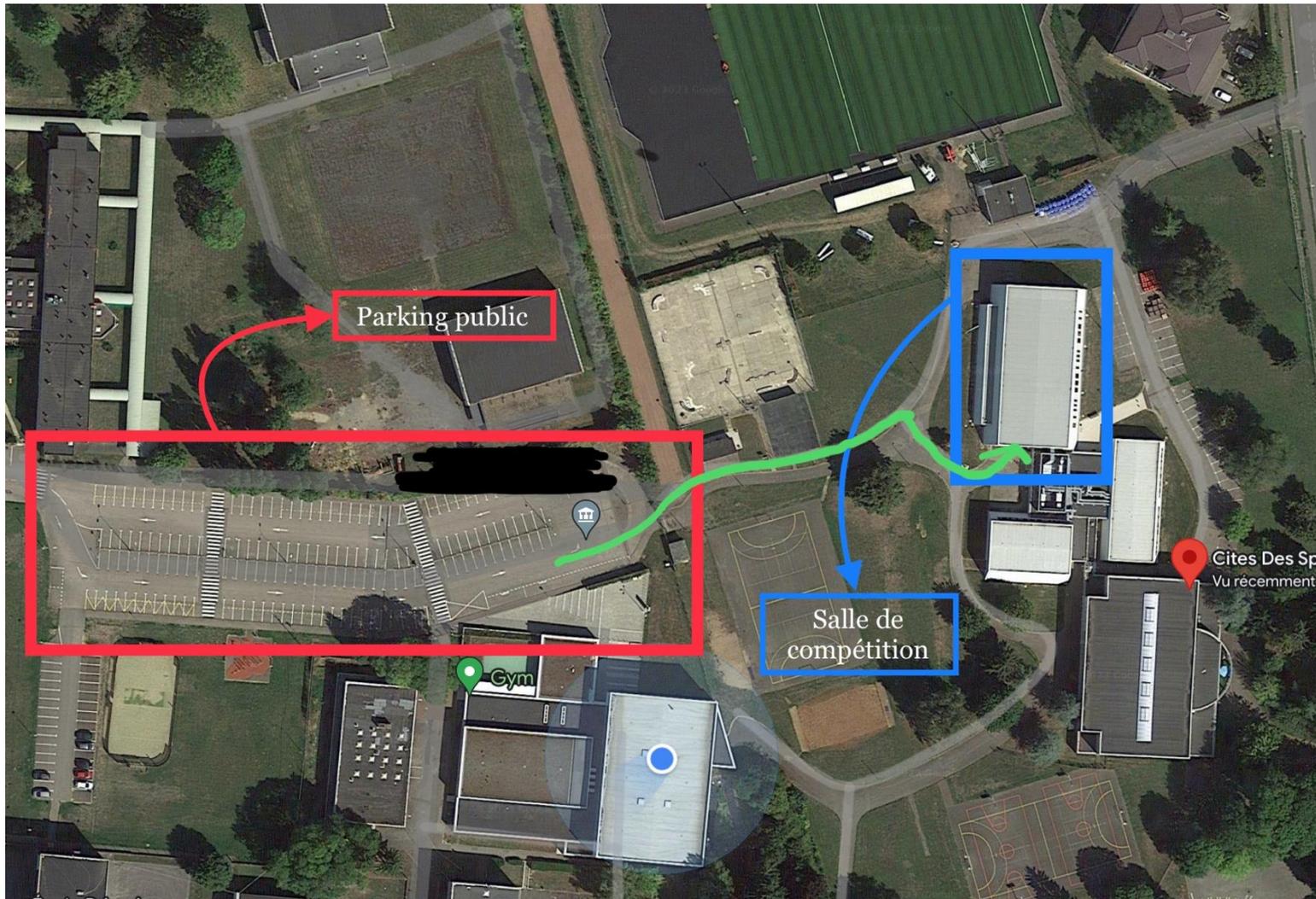
6 euros (Entrée pour les personnes licenciées FFGym saison 2023 - 2024)

Plan d'accès

Stationnement :

Parking 7 rue Antoine de saint Exupéry 57290 Fameck. Possibilité de garer les cars.

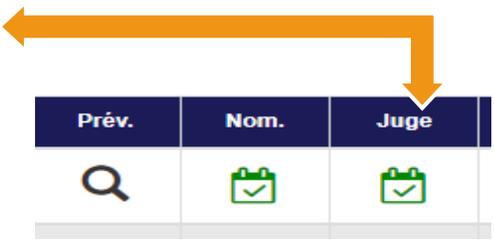
Accès à la salle à pied en traversant la cité des sports (3mns).



Restauration

Petite restauration sur place (sucré / salé).

Récapitulatif des formalités

Formalité	Où	Date limite
Engagement des gymnastes	Engagym	15 janvier
Accréditations entraîneurs et dirigeants	Engagym	15 janvier
Engagement des juges	Engagym 	15 janvier
Paiement des engagements	Service comptabilité Strasbourg <u>RIB du CR</u>	7 février
Certificats médicaux Elite	<u>certificatmedicalelite@ffgym.fr</u>	2 février
Date limite réponse formulaire droit à l'image	<u>https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdWv2P2DJvrdSriDjk9odlz5czd-dAYSkWRPVEIHqqzoUJUjQ/viewform</u>	7 février

